



FORMATION

Réussir son installation en Maraîchage

Sol Vivant

Formation 100% à distance

Session du 17 décembre 2024 au 15 mai 2025

PROGRAMME



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La formation **“Réussir son installation en Maraîchage Sol Vivant”** (MSV) est organisée par **Ver de terre Production**. Elle se déroule **sur cinq mois** et fait intervenir un panel large de formateurs, d'experts et de maraîchers sur des thématiques en lien avec l'installation maraîchère.

Face aux pressions environnementales et sociales, le monde agricole est en transition et les agriculteurs sont amenés à faire évoluer leurs pratiques. Vous êtes de plus en plus nombreux à souhaiter pratiquer l'**agroécologie** sur vos fermes, exprimant un besoin accru de formation.

La formation “Réussir son installation en Maraîchage Sol Vivant” vous permettra de vous **approprier les techniques de productions maraîchères en MSV** dans l'objectif de réussir et de **pérenniser votre installation**.

La formation se déroule du 17 décembre 2024 au 15 mai 2025.

Elle **regroupe un public ayant un projet d'installation ou installé dans toute la France** et est réalisée **entièrement à distance** via deux modalités :

- Des parcours de **e-learning** où seront accessibles 24/24h et 7/7j des cours vidéos, des exercices ainsi qu'un forum pour échanger avec les formateurs et les autres participants.
- Des **classes virtuelles**, pour échanger avec les formateurs et des professionnels experts qui répondront à toutes vos questions. Ces visioconférences auront lieu pour la plupart les mardi de 9h à 12h, sauf indication contraire dans le programme (voir ci-dessous).



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

La formation a pour objectif de vous transmettre les connaissances théoriques ainsi que leurs applications pratiques permettant de mettre en place des systèmes de cultures durables et productifs, selon les méthodes agroécologiques.

Les compétences visées par la certification RS5971 sont : analyser la santé et le potentiel de fertilité d'un sol agricole en s'appuyant sur des indicateurs, des outils de diagnostic et de mesures ; identifier et analyser les solutions techniques disponibles issues de l'agroécologie ; définir et caractériser la mise en œuvre des solutions choisies ; suivre la mise en place des techniques et des optimisations agroécologiques.

Les compétences visées sont :

- > **Décrire et expliquer les fondamentaux de l'agroécologie et du sol vivant, et les grands processus qui sous-tendent la fertilité des écosystèmes maraîchers.**
- > **Analyser la santé et le potentiel de fertilité d'un sol agricole en s'appuyant sur des indicateurs, des outils de diagnostic et de mesures**
- > **Identifier et analyser des pratiques agroécologiques, dites de Maraîchage Sol Vivant, et caractériser leur mise en œuvre en fonction de son système (objectifs de production, équipements...)**
- > **Décrire les postes clefs de la stratégie d'entreprise à l'installation, en lien avec ses objectifs de commercialisation.**
- > **Suivre la mise en place des techniques et des optimisations agroécologiques en utilisant des indicateurs environnementaux, économiques et sociaux.**

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

La formation "Réussir son installation en Maraîchage Sol Vivant" (MSV) s'adresse à toutes et tous et souhaite former agriculteurs, porteurs de projet, techniciens et conseillers en maraîchage.



La formation s'adresse à un **public national** et il n'y a pas de prérequis à la formation.

Chaque candidature à la formation est étudiée par Charlotte Grenèche, responsable pédagogique de la formation. Pour pouvoir être accepté(e) en formation, le candidat(e) :

- doit être installé(e)
- ou porteur(se) de projet agricole en vue d'une installation sous 2 ans
- ou être titulaire d'un [diplôme agricole](#) (CAPA, BPREA, BTS, etc.)

A noter : la formation requiert d'utiliser des outils informatiques type tableurs, il est conseillé de savoir se servir des fonctionnalités de base de ces outils pour suivre la formation. Si besoin, vous aurez accès à un tutoriel vidéo pour maîtriser les bases d'utilisation d'un tableur.

Personne à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap (PSH) :

Nous recommandons au participant de signaler, dès son inscription, la nature de son handicap ainsi que ses besoins spécifiques, afin de l'accueillir dans des conditions optimales.

Votre référente handicap : Sarah Bousseilaire – sarah.bousseilaire@verdeterreprod.fr

Délais d'inscription : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1er décembre 2024. Une fois votre inscription réceptionnée nous revenons vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés.

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

E-learning

Chaque participant à la formation reçoit un accès individuel et personnel à la plateforme de formation afin de suivre son parcours de formation, ainsi qu'un guide d'utilisation de la plateforme.

Les parcours de **e-learning** sont accessibles 24h/24 et 7j/7 sur la plateforme avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Ils sont composés de différentes ressources pédagogiques : courtes vidéos accompagnées d'exercices, QCM, fiches techniques etc. Les participants réalisent ces parcours sur une période définie, à leur rythme, en autonomie.

Un suivi pédagogique et technique est assuré par l'animateur de la formation, avec qui les participants peuvent échanger tout au long du e-learning.

L'accès aux parcours e-learning est illimité pendant et après la formation.



Les participants peuvent télécharger les scripts, les supports de formation et la bibliographie des parcours e-learning.

Classes virtuelles

Les **classes virtuelles** sont des temps de formation pendant lesquels l'ensemble des participants se connecte et se réunit sur une plage horaire imposée.

Elles sont réalisées grâce à des outils de visio-conférence en ligne, permettant notamment de :

- Partager l'écran du formateur ou des participants
- Prendre la parole et échanger par chat en direct
- Utiliser la fonction "Tableau blanc" (par le formateur ou les stagiaires)
- Partager en ligne des vidéos ou des documents

Les classes virtuelles sont enregistrées et également disponibles en rediffusion sur la plateforme de formation pendant et après la formation.

Afin de s'assurer du bon déroulé de la formation en ligne, **une assistance technique et pédagogique** est mise en place pour les participants. Une animatrice est disponible par mail et téléphone 30 minutes avant le début de la classe virtuelle et pendant son déroulé pour assister techniquement les participants lors de la classe virtuelle. Les participants peuvent poser des questions via la plateforme e-learning ou directement par mail et téléphone à l'encadrant digital principal. Les participants reçoivent une réponse de correction automatique de la plateforme pour les exercices réalisés.

Assistance technique et pédagogique : charlotte.greeneche@verdeterreprod.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

E-learning

Au sein de chaque parcours e-learning, des quiz sont utilisés comme outils de validation d'acquis. Ils permettent de s'assurer, tout le long du parcours, que le stagiaire a bien compris le contenu de la formation.

Classes virtuelles

La formation compte 14 classes virtuelles. **Il est obligatoire d'assister à au moins 80% des classes virtuelles, soit 11 classes virtuelles.**



Les absences aux classes virtuelles doivent être exceptionnelles et justifiées par mail au responsable de la formation au plus tard 48h avant la classe virtuelle.

Chaque classe virtuelle est accompagnée d'un questionnaire sur la thématique abordée, à compléter par les stagiaires.

L'intégralité des activités (quiz, exercices, évaluations etc.) sont à réaliser dans les délais de formation.

Certification et examens

La formation est certifiante, et permet de candidater à l'obtention de la certification professionnelle [RS5971 "Intégrer l'agroécologie dans son activité agricole"](#).

A ce titre, vous vous êtes engagé à vous présenter à deux temps d'examens qui font partie intégrante du parcours de formation et permettent d'évaluer les connaissances et capacités acquises en e-learning et lors des classes virtuelles, dans le cadre d'un dossier individuel d'évaluation.

Les compétences évaluées par le référentiel de certification sont :

- C1 : Analyser la santé et le potentiel de fertilité d'un sol agricole en s'appuyant sur des indicateurs et des outils de diagnostic.
- C2 : Identifier et analyser les solutions techniques disponibles issues de l'agroécologie.
- C3 : Définir et caractériser la mise en œuvre de techniques en agroécologie en exposant les moyens à mobiliser.
- C4 : Suivre la mise en place des techniques et des optimisations agroécologiques en utilisant des indicateurs environnementaux, économiques et sociaux.
- C5 : Savoirs associés

<i>N° d'examen</i>	<i>Compétences évaluées</i>	<i>Modalités d'examen</i>
Examen 1	C1 C2	Diagnostic de sol à partir de photos et d'éléments fournis. Questions ouvertes, questions fermées.
Examen 2	C3 C4 C5	Questions ouvertes, questions fermées. QCM final sur l'ensemble des thématiques de la formation (C5)

Un certificat de fin de formation attestant de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation est remis à chaque participant.

Un parchemin de certification est remis aux participants après la formation si les résultats aux examens concordent avec les attentes de la certification visée.



INTERVENANTS

Les parcours de e-learning et les classes virtuelles sont assurés par Charlotte Grenèche, responsable pédagogique chez Ver de terre Production, qui est accompagnée par des intervenant(e)s extérieur(e)s possédant des compétences et une expertise dans un domaine particulier.

Vincent Levavasseur

Maraîcher dans l'Orne sur la ferme de l'Alliance, Vincent Levavasseur est président de l'association Maraîchage Sol Vivant, et directeur de Ver de terre Production. Il anime des formations à destination des maraîchers.

Xavier Moisière

Maraîcher installé depuis 2018 à la Ferme Biji-biji (35), il a réfléchi et mis en place des rotations culturales intégrant de nombreux couverts végétaux.

Guillaume Haelewyn

Maraîcher depuis 2017 au Jardin de Deux'Mains, maraîchage sol vivant agroforestier, fruits et œufs (14).

Thibault Dupont et Elsa Jirou

Maraîchers à la ferme des Gobettes depuis 2018 en maraîchage sol vivant (27). Ils dispensent des formations à destination des futurs maraîchers.

Bernard Lorber

Maraîcher aux Jardins du CEP depuis 2017 en maraîchage sol vivant. Sa ferme est un espace test, qui accueille un testeur depuis 2020.

Thiébaud Schaffhauser

Maraîcher aux Jardins du Wiedenthal (68) en maraîchage sol vivant depuis 2017.

Tom Rial

Maraîcher à Une Ferme du Perche (61) depuis 2018, inspiré du modèle de Jean-Martin Fortier.

Brice Tandille



Maraîcher en Bretagne (35) en maraîchage sol vivant depuis 2006 suite à une reconversion professionnelle, formateur en BTS depuis 5 ans dans une MFR.

Corentin Moriceau

Maraîcher à la ferme des Buis (26) depuis 2018 en maraîchage sol vivant. Il anime des formations à destination des maraîchers.

Xavier Dubreucq

Conseiller technique et formateur en production légumière depuis 1992.

Charles Souillot

Formateur conseiller indépendant dans le domaine des cultures maraîchères, il suit plus de 300 maraîchers par an entre la Bretagne et la Normandie.

Charles Rampaer

Chargé de mission chez Ver de terre Production, membre du pôle Accompagnement.

CALENDRIER ET PROGRAMME DÉTAILLÉ

Durée totale de **96h30**, dont :

- 11 parcours e-learning d'une durée totale de 51h30
- 14 classes virtuelles d'une durée totale de 38h
- 7 heures d'examens

Les **parcours e-learning (EL)** sont accessibles **à partir de la date renseignée dans le programme ci-dessous**, et disponibles à vie par la suite. Pour chaque parcours, un **questionnaire d'évaluation des acquis** est à remplir par le stagiaire.

Les **classes virtuelles (CV)** **débutent à 9h** sauf indication contraire dans le programme ci-dessous, et les dates sont données dans ledit programme. Un **questionnaire d'évaluation des acquis** est à remplir par le stagiaire à la fin de chaque classe virtuelle.

Les informations dans le calendrier ci-dessous sont **prévisionnelles** et sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la disponibilité des formateurs et des imprévus inhérents à ce type de formation.



Format	Date	Intitulé	Intervenant
Classe virtuelle	mardi 17 décembre 2024 (9h-11h)	Classe virtuelle d'accueil	Charlotte Grenèche
<i>Ouverture de la formation, prise en main de l'outil ZOOM, présentation du groupe de stagiaires</i>			
PARTIE 1 - Bases agronomiques de l'agroécologie			
E-learning	17/12/2024	Agroécologie : initiation (4h30)	
<i>Identifier les maux de l'agriculture ; comprendre les enjeux de l'agroécologie ; identifier les principes de l'agroécologie</i>			
E-learning	17/12/2024	Agroécologie : perfectionnement (10h)	
<i>Comprendre le fonctionnement des sols, des plantes et des microorganismes. Comprendre le cycle de l'auto-fertilité.</i>			
E-learning	17/12/2024	Le MSV de la théorie à la pratique (11h)	
<i>Principes agronomiques, diagnostic de sol, régénérer et entretenir la fertilité du sol, concevoir son système, itinéraires techniques en MSV, gestion de l'enherbement et des ravageurs</i>			
Classe virtuelle	jeudi 9 janvier 2025 (9h-12h)	Approfondissement et échanges sur la stratégie de fertilité	Vincent Levavasseur (La Ferme de l'Alliance)
<i>Questions - Réponses, gestion des apports de matière organique</i>			
PARTIE 2 - Les techniques de production en MSV			
E-learning	09/01/2025	Introduction à la conduite de l'irrigation en maraîchage (1h30)	
<i>Dimensionner ses besoins en eau, connaître les outils et méthodes de pilotage de l'irrigation</i>			
E-learning	09/01/2025	Présentation d'itinéraires techniques et outil de modélisation (1h)	
<i>Fiches récapitulatives d'itinéraires techniques en MSV ; Présentation et exercice avec un outil de modélisation d'itinéraires techniques</i>			
Classe virtuelle	jeudi 23 janvier 2025 (9h-12h)	Pilotage climatique en maraîchage et retours sur la fertilité au démarrage	Xavier Dubreucq (Conseiller technique)
<i>Gestion climatique des abris, voiles de forçage, utilisation des bâches Retours sur la notion de fertilité et fertilisation</i>			
Classe virtuelle	jeudi 6 février 2025 (9h-12h)	Approfondissement sur les itinéraires techniques	Thibault Dupont (La ferme des Gobettes)



			& Guillaume Haelewyn (Le Jardin de Deux'Main)
<i>Présentation par deux maraîchers d'itinéraires techniques mis en place sur leurs fermes</i>			
Classe virtuelle	jeudi 13 février 2025 (9h-12h)	Couverts végétaux : témoignage	Xavier Moisière (Ferme Biji-biji)
<i>Intérêts et inconvénients des couverts ; modalités techniques de mise en place et de gestion</i>			
Classe virtuelle	jeudi 20 février 2025 (9h-12h)	Equipements et mécanisation pour le maraîchage	Bernard Lorber / Gaëtan Bioche (Jardins du CEP)
<i>Retour d'expérience autour de la mécanisation en maraîchage : besoins, outils, fournisseurs, coûts</i>			
Classe virtuelle	jeudi 6 mars 2025 (9h-12h)	Bien piloter son irrigation en maraîchage	Xavier Dubreucq (Conseiller technique)
<i>Méthodes de pilotage de l'irrigation en maraîchage, outils d'irrigation</i>			
Classe virtuelle	mardi 11 mars 2025 (14h-17h)	Atelier : les techniques de production en MSV	Brice Tandille (Maraîcher)
<i>Questions - Réponses</i>			
PARTIE 3 - Définition stratégique du projet			
E-learning	06/03/2025	Penser sa pépinière maraîchère (1h30)	
<i>Méthodes et outils pour créer un atelier plants dans sa ferme ; exemples</i>			
E-learning	06/03/2025	Le bâtiment maraîcher : point clef de la logistique (1h30)	
<i>Enjeux liés aux bâtiments en maraîchage ; stratégies de stockage et lavage des légumes ; logistique générale</i>			
E-learning	06/03/2025	Enjeux et méthodologie de la planification maraîchère (1h30)	
<i>Méthodes de planification selon la culture maraîchère</i>			
E-learning	06/03/2025	La planification maraîchère (11h)	
<i>Présentation de la planification pour les différents types de légumes (légumes de garde, légumes d'été, légumes primeurs, légumes feuilles, aromatiques, petits fruits)</i>			
E-learning	06/03/2025	Stratégie de commercialisation en maraîchage diversifié (5h)	
<i>Enjeux de la stratégie de commercialisation ; état des lieux en maraîchage diversifié ; construire une stratégie ; circuits de commercialisation</i>			
E-learning	06/03/2025	Mettre en place un étal de marché attractif (3h)	
<i>Enjeux d'un bel étal ; agencement de l'étal</i>			



Classe virtuelle	mardi 10 avril 2025 (9h-12h)	Choix stratégiques à l'installation : témoignage	Elsa Jirou (La ferme des Gobettes)
<i>Témoignage autour des choix stratégiques à l'installation (design de la ferme, investissements, définition des objectifs financiers...)</i>			
Classe virtuelle	jeudi 17 avril 2025 (14h-17h)	Organisation de l'activité maraîchère : témoignage	Corentin Moriceau (Ferme des Buis)
<i>Outils d'organisation de l'activité, travail en équipe, gagner du temps en maraîchage</i>			
Classe virtuelle	jeudi 24 avril 2025 (9h-11h)	Suivi d'indicateurs de durabilité : témoignage	Thiébaud Schaffhauser (Jardins du Wiedenthal)
<i>Rétrospective sur un parcours depuis l'installation et suivi d'indicateurs économiques, agronomiques et sociaux</i>			
Classe virtuelle	mercredi 30 avril 2025 (9h-11h)	Communiquer : pourquoi ? comment ?	Tom Rial (Une ferme du Perche)
<i>Enjeux de la communication et méthodes pour communiquer efficacement</i>			
Classe virtuelle	mercredi 7 mai 2025 (9h-12h)	La planification : colonne vertébrale de la ferme maraîchère	Charles Souillot
<i>Etude de cas de planification culturelle, méthodes et erreurs à éviter</i>			
EXAMENS	<p>Principes agronomiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et décrire des pratiques agrandantes et dégradantes des sols - Diagnostiquer un sol sur la base de photos et documents fournis - Choisir des pratiques pour la mise en culture d'une parcelle agricole <p>Techniques de production en MSV</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modéliser un itinéraire technique à partir de contraintes données - Identifier et décrire des indicateurs de durabilité économique, environnementale et sociale <p>QCM (Questionnaire à choix multiples) final</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questions fermées sur l'ensemble des thématiques abordées dans la formation 		
Classe virtuelle	jeudi 15 mai 2025 (9h-11h)	Classe virtuelle de clôture	Charles Rampaer
<i>Bilan de la formation, questions-réponses et questionnaire de satisfaction</i>			



TARIFS ET FINANCEMENT

Quel que soit le mode de financement, **25€ TTC de frais de dossier** sont à régler à l'inscription.

Agriculteur cotisant à la MSA

Le coût total d'inscription à cette formation s'élève à 2 500 € TTC.

Ce montant est intégralement financé dans le cadre du fonds de formation agricole VIVEA, sous réserve de votre éligibilité (cotisations à jour, crédits de formation suffisants) et de la complétion des justificatifs de formation : émargement, fiche individuelle, exercices en ligne.

Porteur de projet agricole en parcours d'installation (PPP)

Le coût total d'inscription à cette formation s'élève à 2 500 € TTC.

Ce montant est intégralement financé dans le cadre du fonds de formation agricole VIVEA, sous réserve de votre éligibilité (cotisations à jour, crédits de formation suffisants) et de la complétion des justificatifs de formation : émargement, fiche individuelle, exercices en ligne.

Pour les personnes en parcours à l'installation, vous trouverez ci-dessous les justificatifs à nous adresser afin de bénéficier d'une prise en charge par le fonds Vivéa :

- L'original de votre attestation des conditions d'éligibilité au financement de VIVEA pour les créateurs ou repreneurs d'exploitation agricole délivré par votre CEPPP signé et tamponné du cachet de votre CEPPP
- L'original de votre formulaire « Engagement du créateur ou repreneur d'exploitation agricole » signé par vos soins
- La copie de votre PPP signée des 2 conseillers et vous-même
- La copie d'écran de votre CPF (votre nom doit apparaître)

Financement avec vos droits CPF

Le coût d'inscription à cette formation s'élève à 2 300 € TTC.

Cette formation vous délivre une certification professionnelle reconnue par l'État, vous pouvez donc utiliser vos droits à la formation disponibles sur votre compte personnel de formation (CPF) pour financer cette formation. Le CPF est utilisable tout au long de votre vie active (y compris en période de chômage) pour suivre une formation qualifiante ou certifiante. Le CPF a remplacé le droit individuel à la formation (Dif).

Si vous n'avez pas les crédits CPF suffisants, il est possible de mobiliser Pôle Emploi ou votre employeur pour compléter le paiement.



Depuis le 1er mai 2024, pour toutes formations financées par le CPF, un reste à charge de 100€ vous sera demandé lors de votre inscription sur le site moncompteformation.fr

Salariés agricoles et non agricoles

Le coût d'inscription à cette formation s'élève à 2 300 € TTC.

Les frais d'inscription ainsi que les salaires pendant les temps de formation peuvent être pris en charge en tout ou partie par le fonds de formation de votre structure (OCAPIAT pour le secteur agricole). Il vous revient de faire la demande de prise en charge soit 2 semaines avant le début de la formation auprès de leurs services, soit nous vous facturons directement le montant de la formation, à charge pour vous d'en demander le remboursement.

Financement autonome

Pour les participants qui ne peuvent bénéficier d'aucune prise en charge et qui souhaitent auto-financer leur participation à la formation, le coût d'inscription à cette formation s'élève à 1 600 € TTC.

Un paiement de 30% est demandé 14 jours après la signature du contrat de formation.

